

CONDITIONS D'ACCÈS

- être titulaire du baccalauréat général, spécialités recommandées en terminale : Mathématiques (vivement conseillée), Physique-Chimie ou Sciences de l'Ingénieur ou Sciences de la vie et de la Terre.
- sur avis de la commission pédagogique dans tous les autres cas,
- sélectif sur Parcoursup pour le parcours Défi Physique-Chimie.

MODALITÉS D'ADMISSION EN PREMIÈRE ANNÉE

- Étape 1 - du 17 janvier au 14 mars 2024 :
Dépôt des vœux en ligne sur la plate-forme Parcoursup
www.parcoursup.fr
- Étape 2 - à partir du 8 juillet 2024 :
Inscription administrative obligatoire auprès de l'Université de Rennes - iaprimoweb.univ-rennes.fr

CONTACTS INSCRIPTION

- Scolarité Sciences et Philosophie :
sciences-scol@univ-rennes.fr - 02 23 23 63 27
- Responsable pédagogique du portail PCSTM :
Gabriel Delhay - gabriel.delhay@univ-rennes.fr
- Co-responsable pédagogique du portail PCSTM :
Stéphanie Députier - stephanie.deputier@univ-rennes.fr

ACCOMPAGNEMENT

Des interrogations sur votre orientation ? Des doutes sur le choix de votre formation ? Besoin d'aide pour trouver un stage ou vous accompagner vers l'emploi ? Si ces questions trottent dans votre tête, le SOIE est là pour vous !

Décembre 2024 - Document non contractuel - Conception/rédaction : SOIE

LICENCE PORTAILS SCIENCES

ISTN
INFORMATIQUE
SCIENCES ET
TECHNOLOGIES DU
NUMÉRIQUE

Électronique,
énergie électrique,
automatique (EEEE)

Informatique

MA
MATHÉMATIQUES
ET APPLICATIONS

Mathématiques

PCSTM
PHYSIQUE
CHIMIE
SCIENCES DE
LA TERRE
MÉCANIQUE

Physique

Physique-chimie
Sciences
pour l'ingénieur

Chimie
Sciences de la Terre
et environnement

BECV
BIOLOGIE
ENVIRONNEMENT
CHIMIE DU VIVANT

Sciences de la vie

PORTAIL PCSTM PHYSIQUE CHIMIE SCIENCES DE LA TERRE MÉCANIQUE

Le **portail PCSTM** permet de découvrir l'étendue des disciplines des sciences de la matière et des énergies pour appréhender le monde d'aujourd'hui et construire le monde de demain.

CE PORTAIL EST-IL FAIT POUR MOI ?

L'observation, l'expérimentation, la compréhension, le raisonnement, la modélisation et la simulation ainsi que l'innovation vous intéressent ? Vous êtes curieux et aimez le travail en équipe ? Ce portail est fait pour vous !

formations.univ-rennes.fr
spm.univ-rennes.fr

PCSTM

5 mentions de licence accessibles par ce portail à l'Université de Rennes

L1

L2-L3

PORTAIL

MENTION

PARCOURS

PCSTM
PHYSIQUE
CHIMIE
SCIENCES DE
LA TERRE
MÉCANIQUE

Physique¹

Physique - Chimie⁵

Chimie²

Sciences pour
l'ingénieur

Sciences
de la Terre et
environnement

Physique

Physique-Chimie

Chimie

Conception

Ingénierie des systèmes complexes⁶

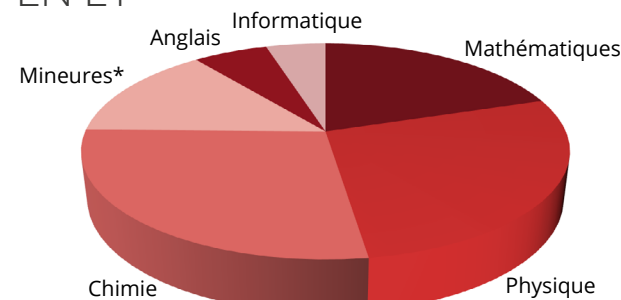
Environnement³

Géosciences

PARCOURS DÉFI PHYSIQUE-CHIMIE⁴

- 1 - L'accès à la licence de Physique est également possible en L2 et L3 à partir du portail MA (Mathématiques et applications).
- 2 - L'accès à la licence de Chimie est également possible en L2 à partir du portail BECV (Biologie, environnement, chimie du vivant).
- 3 - L'accès à la licence de Sciences de la Terre et environnement, parcours Environnement, est également possible en L2 à partir du portail BECV.
- 4 - Le parcours Défi Physique-Chimie est adossé aux licences de Chimie, Physique et Physique-Chimie.
- 5 - Dès la L2, la mention Physique - Chimie propose des modules spécifiques pour préparer aux différents concours des métiers de l'enseignement.
- 6 - Parcours adossé à la 1ère année de l'ENS de Rennes.

RÉPARTITION DES DISCIPLINES EN L1



* Sciences de la Terre, Sciences pour l'ingénieur, Physique-Chimie...

Dans le portail L1 PCSTM, les étudiants sont sensibilisés à la transition écologique pour un développement soutenable (TEDS) par des conférences spécifiques et obligatoires.

Type de cours :

- CM - cours magistraux : 34%
- TP - travaux pratiques et projet : 33%
- TD - travaux dirigés en classe : 33%

20 à 25 heures de cours par semaine (en moyenne).

À NOTER :

La licence est un diplôme de formation générale et à ce titre elle prépare très majoritairement à une poursuite d'études.

POURSUITE D'ÉTUDES

● Masters (après la L3)

Chimie, Physique fondamentale et applications, Géosciences et environnement, Sciences de la Terre, Mécanique (mécatronique, matériaux, transition environnementale de l'industrie, ...); Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), Agrégation externe.

Master International : MaMaSELF, programme Erasmus Mundus.

Formations en alternance : Masters de Chimie et masters de Mécanique.

● Écoles d'ingénieurs (après la L2 ou la L3)

Polytechnique X, ENSCR, Ecoles de chimie (Lille, Strasbourg, ...), SupAero, Ecoles centrales, Réseau Polytech, Arts et Métiers, Centrale Supélec, INSA, ESIR Matériaux.

PERSPECTIVES D'EMPLOI

Secteurs d'activité (selon les parcours) :

Laboratoires publics ou privés, bureaux d'études. Dans les secteurs : industrie chimique, industrie mécanique et instrumentation, agroalimentaire, cosmétique, environnement santé, transport, énergies, matériaux, technologies de l'information et des communications.

Enseignement : de l'école élémentaire à l'enseignement supérieur.

FOCUS

PARCOURS DÉFI

PHYSIQUE-CHIMIE

Ce parcours d'excellence à accès sélectif (36 places) s'adresse à des étudiant.e.s intéressé.e.s par les aspects fondamentaux et enrichit leur dossier dans la perspective d'une candidature à une école d'ingénieurs ou d'une poursuite en master.

A noter : 100% des étudiant.e.s inscrit.e.s en Défi passent en L2.

LE DISPOSITIF « OUI-SI »

Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement individualisé vers la réussite du projet. Il s'articule entre des temps de travail accompagné en Mathématiques, Physique et Chimie (remédiation, tutorat) et un suivi et une aide personnalisés tout au long de l'année (entretiens avec le référent, ateliers).

TRANSITION LYCÉE-UNIVERSITÉ

Dispositif d'accompagnement en physique et en chimie au semestre 1 : les cours et TD de physique et de chimie (enseignements aux plus forts coefficients) se font en groupes de 40 étudiants maximum, en salle de TD, avec le même enseignant tout au long du semestre, comme au lycée.

EFFECTIF ATTENDU
en première année

280

Taux de réussite en L1 en 2024-25 : 65 %
(calculé sur les étudiant.e.s assidu.e.s)